

FORT-DU-PLASNE

Localisation

Le monument est construit au bord de la grande rue qui traverse le village.

Clichés

Auteur des clichés : Jean Michel Bonjean

Sources d'archives

Archives départementales du Jura, R561

Presse :

Le Patriote morézien, 19 novembre 1921 ; *La Croix du Jura*, 27 novembre 1921

Description



Gros œuvre, matériau : Si le soldat en bronze, dit « Poilu victorieux¹ » est toujours installé, le piédestal ne correspond plus à celui indiqué sur le projet. Une base reposant sur trois degrés supporte un carré haut surmonté d'un chapiteau simple sur lequel s'appuie une pyramide. Au-dessus, le soldat debout et en marche, le fusil à la main gauche, brandit de la droite palme et couronne .

Actuellement le socle est constitué de quelques marches supportant un piédestal, avec chapiteau et un tronc de pyramide sans décor, en simili granit.

Eléments décoratifs, iconographie : Initialement le socle du monument est orné, comme sur le projet, d'un généreux trophée sculpté et entouré par deux grenades montées sur pilastres. Le monument actuel au décor très appauvri ne possède plus le trophée ni les grenades.

Entourage : Une ceinture métallique en fer plat avec guirlandes, fournie par Pelletier fils, d'Orléans, modèle 2A en barreaux d'acier de 1,10 m de hauteur et 4 m de longueur au carré est achetée pour 2 010 F supplémentaires, livrée en gare de La Chaumusse.

Un entourage en fer cerne actuellement le monument, en fer plat avec guirlandes ; il pourrait correspondre à la commande de 1921.

Présence d'un symbole religieux : non

Inscription

L'inscription FORT DU PLASNE / A SES ENFANTS / MORTS / POUR LA PATRIE figure actuellement sur le piédestal.

Signatures sur le monument

Aucune

Auteurs du monument

Entreprises :

Édouard Rombaux-Roland, à Jeumont, pour le piédestal

Eugène Bénét, pour le poilu

Conflits commémorés

Défunts :

1914-19 : 26

1939-45 : 4

1953 : 2

Population de la commune

1911 : 509 habitants

1921 : 418 habitants

Historique de la réalisation et conflits éventuels

Décision du conseil municipal : 30 avril 1921

Date d'approbation : Soumis à M. Lavoiseau, rapporteur devant la commission spéciale, le projet se voit soumis à une demande de modification : jugée trop grande, la statue doit être réduite en hauteur. La modification acceptée, le projet est adopté par le préfet le 8 septembre 1921.

Date souscription :

Date achèvement : La réception du monument date du 5 octobre 1921, celle de la ceinture du

¹Œuvre de série du sculpteur Eugène Bénét.

21 novembre 1921².

Date inauguration : 13 et 14 novembre 1921

Récits éventuels dans la presse locale : *Le Patriote morézien*, 19 novembre 1921 ; *La Croix du Jura*, 27 novembre 1921

Financement

Sources de financement :

Subvention État : 6 400 F

Souscription communale :

Budget communal :

Montant : 40 000 F plus 2010 F pour la barrière en novembre 1921

Autres traces mémorielles

Plaques dans l'église

Une chapelle latérale abrite au-dessus d'un autel et de chaque côté d'une statue de Jeanne d'Arc deux plaques avec les listes funéraires de 25 noms. Les inscriptions religieuses, un ange porteur d'une couronne et une croix portée par une branche de chêne entourent les noms. Une statue de Pietà, reste ou partie d'un monument plus grand, du modèle *La statue religieuse à Paris*, a été déposée sur l'autel (moderne).



Cimetière

La tombe de Michel Jeannin-Girardon³, mort pour la France en 1947 (Indochine) est citée par les notices⁴.

³Michel Jeannin-Girardon, né à Valence (Drôme) le 29 décembre 1922, mort de maladie à Saïgon le 12 décembre 1947. Son nom est un des deux « morts pour la France » du monument sous la date de 1953.

⁴Josette MACLE, dans *Le Lien du Grandvaux* n° 45, juillet 1998, p. 22.